



**PERF**  
Centre Territorial  
de Formation

23 rue Hélène Boucher  
40220 TARNOS  
Tél : 05.59.45.59.53  
Email : contact@perf.coop

## BÂTIMENT Eco-construction 2019



<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites</li><li>• Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille</li><li>• Apprendre à utiliser et maîtriser les règles professionnelles de construction en paille</li><li>• Découvrir et pratiquer les principales techniques de construction en paille</li><li>• Réaliser des enduits sur supports en paille</li><li>• Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en œuvre de la paille</li></ul>
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Elle s'adresse aux professionnels, mais aussi aux particuliers soucieux d'acquérir des bases solides pour leurs projets.</li></ul>
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La lecture des Règles Professionnelles de la Construction en Paille est un prérequis nécessaire à cette formation.</li></ul>
<b>Méthodes pédagogiques</b>	<p>La formation Pro-Paille s'appuie sur une mallette pédagogique élaborée par des professionnels de la construction paille et de la formation. Une partie de cette mallette est remise au stagiaire en fin de formation. Cette formation dure 5 jours et est obligatoirement encadrée par un binôme de formateurs complémentaires (un concepteur et un artisan) certifiés Pro-Paille par le Réseau Français de la Construction Paille (RFCP).</p> <p>Note : parcours de formation individualisé en fonction des besoins et du projet de l'apprenant défini avec le coordonnateur du dispositif et son conseiller emploi.</p>
<b>L'équipe pédagogique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b><u>Le coordinateur de la filière</u></b> prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours</li><li>• <b><u>Le formateur référent du dispositif</u></b> est le garant technique de la formation et la gère au quotidien</li><li>• <b><u>Les formateurs techniques</u></b> sont experts dans leur domaine d'intervention, ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans et sont formés à la pédagogie pour adultes.</li></ul>

<b>Validation et modalités d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de fin de formation</li> </ul>
<b>Code CPF : 18572</b>	<b>Programme détaillé</b>
<b>Programme</b>	<p><b>Jour 1 : Introduction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contextes et définitions</li> <li>• Le matériau « botte de paille »</li> <li>• Organiser et démarrer le chantier</li> </ul> <p><b>Jour 2 : Concevoir une paroi ou un bâtiment isolé en paille</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principales structures en bois utilisables</li> <li>• Réaliser un remplissage en paille</li> </ul> <p><b>Jour 3 : Baies et équipements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les règles à observer pour réaliser des baies et installer des équipements dans des parois isolées en paille</li> <li>• Assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air aux interfaces</li> <li>• Mettre en place une baie</li> <li>• Fixer un élément léger ou lourd dans une paroi isolée en paille</li> <li>• Mettre en place un réseau électrique</li> <li>• Mettre en place des canalisations</li> <li>• Prévoir et réaliser la mise en place d'occultations (volets, stores, etc ...)</li> <li>• Contrôler la qualité des mises en œuvre des baies et équipements</li> </ul> <p><b>Jour 4 : Enduits, bardages et autres revêtements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anticiper la gestion de l'étanchéité à l'eau et à l'air</li> <li>• Gérer les interfaces entre paroi courante et ouvertures</li> <li>• Réaliser des enduits sur support paille</li> <li>• Réaliser des bardages</li> <li>• Réaliser des parements secs (plaques, panneaux, lambris ...)</li> </ul> <p><b>Jour 5 : Traiter les désordres, les coûts de construction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser et traiter les désordres</li> <li>• Estimer le coût de revient d'ouvrages</li> <li>• Communiquer sur l'utilisation de la paille dans la construction</li> <li>• Communiquer et coopérer</li> </ul>
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 35 heures en Centre de formation</li> <li>• 15 places</li> </ul>
<b>Dates et prix</b>	<p>Du 21 au 25 octobre 2019  1.225 € HT pour les adhérents RFCP et 1.400 € HT pour les non-adhérents</p>
<b>Contacts</b>	<p><b>Jean-Louis Roux</b>, chargé de développement de la formation continue  Tél : 05 59 64 89 04 ou 06 16 13 46 58  Email : <a href="mailto:jean-louis.roux@perf.coop">jean-louis.roux@perf.coop</a></p> <p><b>Marie Elissalde</b>, assistante administrative  Tél : 05 59 64 42 48  Email : <a href="mailto:contact-btp@perf.coop">contact-btp@perf.coop</a></p>